COMMUNIQUÉ

Invitant les partis politiques, mouvements politiques et les candidats indépendants au scrutin communal de la Zone spéciale de Conakry au tirage de sort pour le « Journal de campagne » dans les radios privées partenaires de la HAC

La Haute Autorité de la Communication (HAC) informe les partis politiques, mouvements politiques ainsi que les listes de candidats indépendants engagés dans le scrutin communal des treize (13) circonscriptions électorales de la Zone spéciale de Conakry de l'organisation d'une séance de tirage au sort.

Cette séance, prévue **le lundi, 11 mai 2026 au siège de la HAC à 12 heures**, a pour objectif de déterminer l'ordre de passage des candidats dans le « Journal de campagne » qui sera diffusé sur les antennes des radios privées retenues pour les différentes circonscriptions électorales de la Zone spéciale de Conakry, y compris celle de Kassa.

Les Directeurs des radios partenaires et les superviseurs recrutés par la HAC sont également invités à prendre part à cette importante réunion.

La présence des candidats ou de leurs mandataires dûment accrédités est vivement souhaitée.

Conakry, le 08 mai 2026

Pour la HAC,

Le Président

Haute Autorité de la Communication
Le Président

Boubacar Yacine Diallo